

---

## Consultations annuelles tripartites sur la réinstallation 2021

### Note conceptuelle

---

#### I. Contexte

Depuis 1995, les Consultations annuelles tripartites sur la réinstallation (ATCR) rassemblent le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), des représentants de gouvernements et des organisations non gouvernementales (ONG) des pays de réinstallation pour discuter et faire progresser des sujets d'intérêt commun ayant trait à la réinstallation. Grâce à cette approche collaborative, ces discussions permettent des avancées majeures en matière de réinstallation à l'échelle mondiale. Par ailleurs, elles offrent la possibilité d'aborder de nombreuses questions politiques et procédurales, notamment les activités de plaidoyer, le renforcement des capacités de réinstallation et le soutien opérationnel. Parmi les avancées substantielles réalisées par l'ATCR, on peut citer la promotion et le développement de moyens nouveaux et innovants permettant de résoudre les problèmes et de réunir les ressources dans le but d'améliorer la réinstallation des réfugiés et les voies d'admission complémentaires.

Au mois de juin 2020, la Suisse a pris la présidence de l'ATCR 2021. Le gouvernement suisse (représenté par le Secrétariat d'État aux migrations -SEM) et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), en tant que point de contact des ONG, travailleront en étroite collaboration avec le HCR, les pays de réinstallation, des ONG et des représentants des réfugiés afin de coordonner l'ATCR en 2021. Grâce aux efforts déployés par la communauté des ATCR ces dernières années, le *Refugee Steering Group* (RSG) a assumé son rôle consultatif, permettant une représentation significative des réfugiés tout au long du cycle de l'ATCR.

En raison de la pandémie de Covid-19, le groupe de travail sur la réinstallation, *Working group on resettlement* (WGR), se réunira virtuellement. Les séances de lancement auront lieu au cours de la dernière semaine de février 2021. L'ATCR est, provisoirement planifiée pour les 28 et 29 juin 2021 à Genève, en Suisse. Étant donné l'imprévisibilité de la pandémie, les coprésidents réévalueront la situation au printemps 2021 afin de savoir si la conférence de l'ATCR se déroulera en présentiel ou de manière virtuelle.

En décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Pacte mondial sur les réfugiés (GCR). Il reconnaît que les solutions pour les pays tiers résident dans un mécanisme tangible de partage de la charge et des responsabilités et de manifestation de la solidarité. L'élargissement du recours à ces solutions constitue l'un des quatre objectifs du pacte. Celui-ci présente la Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies d'admission complémentaires comme un instrument clé pour développer et étendre les possibilités de réinstallation et de voies complémentaires.

L'ATCR 2021 sera l'occasion de faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie triennale et de discuter de la poursuite de l'élaboration de solutions dans les pays tiers au cours des sept prochaines années (2021-2028).

## II. Thème principal

En 2020, les acteurs de la réinstallation ont été confrontés à des défis sans précédent dus à la pandémie de Covid-19. Les répercussions de celle-ci sur les opérations de réinstallation au niveau mondial ont été considérables. Les missions de sélection ont dû être reportées, voire annulées, et les départs en vue de bénéficier d'une réinstallation ou d'une voie d'admission complémentaire ont été quasiment interrompus. Bien que ces défis fussent d'une ampleur incomparable, les principaux acteurs se sont efforcés de trouver des solutions innovantes dans la mesure du possible. L'ATCR 2021 permettra d'examiner comment nous pouvons fournir de meilleures méthodes de travail sur la base de leçons apprises en 2020 et préparer les crises potentielles à l'avenir. L'accent sera mis sur la manière dont la numérisation a façonné la réinstallation des réfugiés en 2020 et sur les outils techniques qui ont permis de poursuivre le processus.

Dans ce contexte, l'ATCR 2021 aura pour thème principal :

***Le renforcement des capacités afin de promouvoir les opportunités pour les réfugiés dans une période sans précédent (« Strengthening capacities to promote opportunities for refugees in unprecedented times »)***

Ce thème permettra d'explorer les possibilités en matière de réinstallation et de voies d'admission complémentaires à l'échelle mondiale en période de crise. Il fait référence à la nécessité de promouvoir des opportunités plus nombreuses et de meilleures qualités pour les réfugiés. Il tient également compte du fait qu'il y aura probablement en 2020 moins de réinstallation que jamais auparavant, même si le nombre de personnes ayant besoin de protection atteint des niveaux records. Avec la pandémie de Covid-19, le besoin pour les acteurs de la réinstallation de partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques s'est amplifié. L'ATCR et le WGR constituent des forums propices à de telles discussions dynamiques, dépassant le cadre de la pandémie et traitant des réussites passées pouvant être reproduites dans le futur.

## III. Objectifs

Les objectifs de l'ATCR 2021 sont façonnés par l'impact significatif que des événements sans précédent, passés ou présents (notamment la pandémie de Covid-19), ont eu sur les activités de réinstallation. Les coprésidents souhaitent en outre faire avancer les discussions entamées antérieurement dans le cadre de l'ATCR et WGR. Les objectifs sont les suivants :

1. partager les meilleures pratiques et les enseignements tirés en matière de réinstallation et de voies d'admission complémentaires dans le contexte de la pandémie de Covid-19 en tenant compte de potentiels événements perturbateurs à venir;
2. identifier les besoins et les capacités spécifiques des pays afin de renforcer la qualité et l'échelle des programmes de réinstallation, en particulier pour les personnes les plus vulnérables;

3. dresser le bilan de la Stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies d'admission complémentaires;
4. continuer à promouvoir la participation des réfugiés tout au long du processus de l'ATCR et au-delà, et adapter la portée et la structure de l'ATCR pour refléter une approche multipartite;
5. partager et approfondir les expériences de suivi et d'évaluation en matière d'accueil et d'intégration;
6. évaluer les besoins et les capacités des acteurs concernés dans la conception et la mise en œuvre des programmes de voies d'admission complémentaires (identification, collecte des données et suivi).

#### **IV Attentes pour l'ATCR 2021**

La réalisation des objectifs susmentionnés vise à répondre aux attentes suivantes :

1. grâce à des approches nouvelles et innovantes, les acteurs sont mieux préparés à répondre aux crises actuelles et futures;
2. les besoins, les opportunités et les stratégies pour lancer de nouveaux programmes dans le domaine de la réinstallation et des voies d'admission complémentaires ainsi que le développement des programmes existants sont examinés;
3. les meilleures pratiques visant à accélérer les procédures pour les plus vulnérables seront partagées;
4. renouveler l'engagement en faveur des objectifs de la stratégie triennale et adapter les objectifs décennaux précédents (2018-2028) au nouveau contexte;
5. une participation accrue des réfugiés durant toutes les phases du processus de l'ATCR est garantie, des stratégies visant à promouvoir cette participation aux différentes étapes du processus de réinstallation ont été identifiées et le programme de mentorat de la RSG a été lancé;
6. des mesures ont été prises pour restructurer l'ATCR afin de mieux correspondre aux nouveaux acteurs et aux nouvelles stratégies.